

ETE 2010 : Social : pas de vacances !...

L'année 2010, annoncée comme l'année de "sortie de crise", de "reprise d'activité", est surtout l'année de l'officialisation de la rigueur; on le constate dans tous les pays, tous les secteurs d'activités. Dans ce contexte, les Organisations Syndicales se trouvent parfois dans une position délicate, devant concilier :

- * la nécessité de prise en compte des contraintes des entreprises,
- * l'impératif de défense et d'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés.

... des actions,

Retraites : la CFE-CGC a pris une position ouverte qui la démarque des autres organisations; la FIECI, de son côté, a engagé une grande enquête auprès de ses militants qui met en évidence la complexité et la diversité des attitudes.

Egalité hommes-femmes : on note des progrès dans les embauches et les carrières mais "le plafond de verre" persiste : on constate encore une différence de salaires de l'ordre de 30% dans les entreprises.

Emploi : 2009 a été une année noire dans les entreprises de notre secteur : les employeurs évoquent une fourchette de 10 à 30 000 emplois détruits; on dit que 2010 se présente sous de meilleurs auspices...

Rémunérations : Salaires au régime sec; les instituts de prospective prévoient une hausse modérée; à noter que dn es employeurs recommandent le gel des salaires...

Souffrance, stress et conditions de travail : des accords signés et des décisions de justice qui reconnaissent l'incidence de l'organisation, du mode de management et de la mobilité sur les troubles psycho-sociaux

... et des vigilances

Le danger : celui du "passage en force" dans un contexte politique dégradé; or le problème du financement des retraites ne se résume pas à l'âge de départ ou à la durée de cotisations... le taux d'emploi est essentiel.

Une veille nécessaire : les accords signés ne doivent pas rester des déclarations d'intentions aussi belles soient-elles; les sections syndicales Fieci-Cfe-Cgc doivent inciter à la négociation.

La situation : les embauches reprennent sur fond de restructurations et de délocalisations "near-shore"; des salaires de jeunes ingénieurs calés sur les minima; nous agissons pour que les marges financières ne soient pas seules à la hausse.

La négociation : en juin 2010 la Fieci a signé l'accord salarial : 2% sur les minima, c'est un bon coup de pouce pour beaucoup de salariés. On continue.

L'enjeu Fieci : analyser la souffrance spécifique à nos métiers : les rythmes de travail, les congés non pris, les déplacements, les objectifs inatteignables... Des progrès sont possibles et nécessaires.